

Sous les pavés, le sens : le dire et le décorum allégoriques dans Le Roman de la Rose de Jean de Meun

Autor(en): **Hicks, Eric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): - **(1987)**

Heft 2-3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-870629>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOUS LES PAVÉS, LE SENS

Le dire et le décorum allégoriques
dans *Le Roman de la Rose* de Jean de Meun

La problématique est celle de l'engagement de l'auteur dans son texte. Aux stéréotypes de l'ancienne critique, liés à un projet de lecture en miettes, a succédé une impasse idéologique, faisant corps avec la définition contextuelle des personnages du Roman. On essaie ici de déjouer les mécanismes de l'indécidable, en faisant appel, par-delà la notion d'évidence, à celle d'affirmation présuppositionnelle. Ainsi formulée, l'idéologie du texte apparaît comme un complexe échappant au débat des personnages allégoriques pour s'imposer comme condition préalable au discours fictionnel.

A Jean-Charles Payen
in memoriam

What I shall have to say here is neither difficult nor contentious; the only merit I should like to claim for it is that of being true, at least in parts. The phenomenon to be discussed is very widespread and obvious, and it cannot fail to have been noticed, at least here and there, by others. Yet I have not found attention paid to it specifically.

J. L. Austin, *How to do Things with Words*¹

Traiter du sens du *Roman de la Rose* est une entreprise à la fois désuète et téméraire. Désuète, parce que vingt-cinq années de recherches formalistes, singulièrement dans le domaine médiéval², ont à tel point privilégié l'objet poétique que les questions de sens, de pensée, et jusqu'à l'identité de l'auteur en tant qu'instance subjective³, peuvent apparaître comme vaines ou creuses; téméraire, parce que tout ce que l'on a pu avancer sur ces sujets a

été taxé d'absurde par les tenants d'une position adverse. Tant de discorde étonne, même chez des clercs; aussi confine-t-elle au paradoxe, la contradiction universelle étant une figure sans doute aporistique... Il n'empêche: la fausseté réciproque des jugements est une constante dans la critique sur la *Rose*, et comme le signe extérieur de quelque stratégie textuelle secrète.

Comme les textes qu'il désigne, le terme d'allégorie prête à controverse: nous le prendrons ici dans son acception plutôt moderne d'«abstraction personnifiée»⁴, notion que recouvrait chez les médiévaux, notamment chez les protagonistes de la célèbre querelle de la *Rose*, la dénomination «livre par personnages»⁵. C'est dire qu'une pluralité de voix se fait entendre dans l'élaboration d'un ensemble textuel, engageant par la définition contextuelle des caractères un sens lui aussi plurivoque, d'où les discordances ne sont point forcément exclues. Dans ce jeu des responsabilités diverses et diffuses, le sens s'estompe, telle une apparition évanouie; reste le brouhaha d'un ensemble mal sonnant. La revendication par le personnage de Raison d'un langage sexuel explicite apparaît ainsi sans lien à la conduite hypocrite dont Faus Semblant se fera l'apologiste — si ce n'est par le truchement de l'offense faite à la moralité commune.

Tous les personnages, en effet, versent dans la satire, et l'aspect outrancier des paroles, le caractère dérisoire des sens unitaires, devient un facteur supplémentaire d'ambiguïté. De par l'excès, que l'on peut considérer comme loi constitutive du genre, la satire en vient à perdre de sa portée idéologique. Lieu d'un vrai *quand même* à la recherche d'un *comment*, l'énoncé satirique, du fait d'une responsabilité plus grande que nature, se mue en énoncé irresponsable. La satire serait donc le genre interprétable par excellence, le texte *qu'il faut comprendre*, qui sollicite commentaires et gloses explicatives⁶. Dire des femmes — ou plutôt aux femmes — comme le fait le Mari Jalous dans le roman de Jean de Meun,

Toutes estes, serez ou fustes
de fet ou de volenté, pustes!

(vv. 9125-26)⁷

dépasse davantage les bornes du vraisemblable que celles de la décence: le caractère débordant de l'énoncé, signe d'une intention seconde, fonde la démarche interprétative. C'est ainsi que l'humaniste Jean de Montreuil invoque, en une même phrase,

face aux détracteurs du *Roman de la Rose*, le rôle du poète satirique «en vertu duquel bien des choses interdites aux autres lui furent permises», et le décorum allégorique, à savoir: «les sentiments qu'il convient de prêter [aux personnages], [...] le but, [...] les circonstances, [...] les causes de leurs discours» (*Débat*, p. 43). Ce qui revient à dire que l'auteur, s'il est partout à l'œuvre dans son texte, répugne à s'y manifester. De telles dérobadés sont inhérentes à toute littérature idéologique où la prise de parole ne coïncide pas avec le dit⁸, mais le cadre d'une allégorie à vocation satirique fait qu'ici, le problème est incontournable, et que l'on passe, dans ce «livre par personnages» entre tous, si aisément du sens du drame à un drame du sens.

Aussi pourrait-on s'étonner de ce que pour des générations entières de critiques, depuis Ampère dans la *Revue des Deux Mondes* de 1843 en passant par les grands maîtres de l'histoire littéraire classique — Langlois, Lanson, Faral — jusqu'à ces derniers avatars de leur enseignement que sont les manuels scolaires, la question du sens du *Roman de la Rose* ait été le type même du problème *qui ne se posait pas*, tant la solution paraissait évidente⁹. Il ne s'agit pas de déplorer cet état de fait afin de ramener le texte à quelque idéologie nouvelle, mais plutôt d'en rendre compte. Pour l'ancienne critique, les discordances du texte s'expliquaient sur les bases d'une lecture au premier degré, sur fond de révolte intellectuelle: on mettait en valeur la portée critique du roman, sorte d'*Encyclopédie* avant la lettre. Etant donné les visées historicistes de l'école ancienne, le portrait de l'auteur en encyclopédiste peut surprendre; toutefois, si anachronisme il y a, l'on aime à le souligner, à le revendiquer même. C'est ainsi qu'Ampère a caractérisé Jean de Meun, dans une formule souvent reprise par la suite, comme «le Voltaire du Moyen Age»¹⁰. Plus près de nous, on retrouve somme toute les mêmes formulations dans le petit volume de Jean-Charles Payen:

Enfin, et ce n'est pas son moindre mérite, [Jean de Meun] perçoit le processus selon lequel se met en place l'exploitation de l'homme par l'homme. Il annonce donc non seulement les philosophes du XVIII^e siècle mais aussi les socialistes du XIX^e et les écologistes du XX^e. Jean-Jacques Rousseau l'a indubitablement lu et, à travers ce lointain disciple, son influence s'est indirectement exercée sur Hegel, Marx et Proudhon. Et René Dumont serait sans doute étonné de se découvrir un précurseur si précoce.¹¹

Payen fut sans doute le dernier à s'exprimer de la sorte, mais entre lui et Ampère la liste serait longue¹² de ceux qui sacrifiaient, avec une unanimité reflétant davantage l'indifférence que l'accord profond, au *topos* de l'Aufklärer Jean de Meun. Libre penseur «en plein Moyen Age», il aurait prôné, face à l'idéal courtois aristocratique, un amour qui n'était autre que l'union libre, à forte dominante hédonistique: cette union se défaisait au gré de la Nature, comme elle se faisait d'ailleurs, sans autre finalité que la perpétuation de l'espèce. Le concept d'espèce aurait eu quelque priorité dans ce système mal articulé: pas de respect ainsi pour les rois, simples vilains parvenus par la force des armes; égalité des classes aussi, au point de vue de la morale, comme en témoigneraient ces vers, cités par Faral dans le vieux Bédier et Hazard:

[...] nus n'est gentis
 S'il n'est as vertus ententis
 Ne n'est vilains, fors par ses vices
 Dont il pert outrageus et nices;
 Noblece vient de bon courage
 Car gentillece de lignage
 N'est pas gentillece qui vaille.¹³

Auteur au demeurant cynique — souvent dans le sens le plus strict du terme¹⁴ —, ne reculant devant aucun tabou; cynique aussi par le registre satirique qui fut le sien, car rien ne paraît échapper à la force nivelante de sa verve: ni les femmes, ni les ordres monastiques, ni les richesses des bourgeois, ni même les phénomènes d'une Nature dont on n'avait point encore soulevé les voiles — car pour notre poète encyclopédiste, une comète demeure une comète, rien de plus, et niais sont ceux qui cherchent quelque vertu prémonitoire dans un phénomène s'offrant à l'analyse de la Raison. Dans une telle galaxie, il n'est guère de place pour un Dieu personnel, ni à plus forte raison pour le péché. Fidèle à sa logique, l'auteur aurait encore la nostalgie des paradis perdus, mais sur le seul mode de l'utopie... Dans le vécu du monde concret, cette nostalgie se traduirait par une vaste sympathie pour le peuple, pour les «ribauds» de la place de Grève, ou encore pour les femmes que l'on dit faciles. Il n'est jusqu'à l'antiféminisme de l'auteur qui n'entre dans cet ensemble, qui a tout de la caricature de l'idéal laïc selon Michelet, Quinet ou... Thiers.

Libre à tous d'ironiser, et à chacun de schématiser à sa guise. Pour ma part j'aurais plutôt tendance à rappeler, à propos des

grands défricheurs de l'histoire littéraire médiévale, ou de cet esprit véritablement encyclopédique que fut Jean-Charles Payen, les vers que Jean de Meun adressait à l'intention des lecteurs sceptiques quant à la science des «auteurs» :

ne ne furent ne fos ne ivres
quant ils les mistrent en leurs livres.

(vv. 15197-98)

Il y aurait en effet quelque naïveté à prendre pour naïfs de tels esprits, et ce, d'autant plus que le portrait que l'on vient de brosser coïncide, toutes proportions gardées, avec les chefs d'accusation alignés par Dame Eloquence Théologienne dans le traité de Gerson contre le *Roman de la Rose* (*Débat*, pp. 60-63). Cette concordance à polarité renversée¹⁵, à défaut d'une valeur de vérité, est signe de quelque chose. Car il ne suffit pas de ricaner des pruderies de la première femme de lettres en France, de la «cuiستrie» d'un chancelier d'université médiévale, ni de la laïcité mal entendue de la Troisième République, ni même d'un engagement politique contemporain, pour se défaire d'une lecture somme toute cohérente.

Davantage encore que d'une manière d'appréhender le sens, ces vues relèvent d'une façon de lire, liée soit à un projet pédagogique, soit à la mission pastorale. Dans l'un et l'autre cas, le critique s'adresse à un public *qui n'a pas lu le texte*, soit parce qu'il ne pouvait l'aborder dans la langue d'origine, soit parce qu'il ne devait pas le lire. Le rôle du censeur est particulièrement délicat en ceci, qu'il lui faut parler en connaissance de cause, alors que sa démarche met précisément en cause... cette connaissance¹⁶. Du côté du public, il faut être en mesure de comprendre sans que la connaissance corrompe. A première vue, rien de plus opposé à l'esprit des historiens de la littérature, dont le premier souci serait de *promouvoir* le texte. Mais ce serait sans compter avec les difficultés de l'ancienne langue — que l'on se résout, une fois pour toutes, à admettre hors de portée du profane. Il faut donc au public censeurs et lecteurs patentés; du XV^e siècle à l'époque moderne, les raisons en sont certes fort différentes, mais il n'en reste pas moins que les non-initiés n'approchent pas du texte¹⁷. D'où la nécessité, pour aborder cette littérature, de l'analyse textuelle ou résumé, exercice qui fut à l'honneur dans les éditions même critiques jusqu'à une date récente; d'où, encore, ce travail d'*extracteur*, où ne seront agrémentés de la traduction ou glose salvatrice que les passages les plus remarquables. Ce faisant, l'on

se substitue au texte au lieu de se mettre à son service; pis encore, on en modifie profondément la portée, car les passages choisis seront toujours *les plus étonnants*. Censeur ou vulgarisateur, la technique de lecture est identique: dresser une liste de *propositions* qui soutiennent l'analyse indépendamment de tout contexte. Aussi le premier réflexe de l'auteur incriminé est-il *d'en appeler au texte*: c'est bien ce que fait Jean de Montreuil dans le passage cité plus haut; ce sera encore la démarche de Pierre Col, lorsqu'il aura pris la relève dans la polémique avec Christine de Pizan:

Je respons a dame Eloquance et a toy par ung meisme moyen, et dy que maistre Jehan de Meung en son livre introduisy personnages, et fait chascun personnaige parler selonc qui luy appartient: c'est assavoir le Jaloux comme jaloux, la Vielle come la Vielle, et pareillement des autres. Et est trop mal pris de dire que l'auteur tiengne les maux estre en fame que le Jaloux, en faisant son personnaige, propose; non fait, certes, mais il recite ce que tous les jours ung jaloux dit de toutes fames, pour monstrier et corriger la tres grant desraisonnableté et passion desordenee qui est en home jaloux.

(*Débat*, p. 100)

Comme le suggère Pierre-Yves Badel¹⁸, c'est cette attitude qui fait de Pierre Col le premier critique moderne du roman: droits de lecture spécifiques et assortis à la chose poétique, nécessité de poser le texte comme un tout. Rien d'étonnant à ce que, parmi les «modernes» de notre époque¹⁹, ce type de lecture ait été revendiquée d'abord en terre anglo-saxonne, où l'ancienne néo-critique («the old New Critics») avait acquis droit de cité dès les années cinquante²⁰. L'école néopatristique issue de l'enseignement de D. W. Robertson²¹ fait une large part au procédé, où entre parfois en jeu la notion de sophisme: de par leur situation de comédie, les personnages useraient d'arguments spécieux, et l'auteur s'en trouverait d'autant démarqué.

Ici encore, le bien-fondé des propos importe peu. Nous voudrions plutôt attirer l'attention sur la *mauvaise humeur* de ces critiques, qui trahit une conception tout autre du rôle de l'historien de la littérature — de la mission qui est sienne auprès de ses contemporains. Quel n'est pas leur ressentiment²² à l'égard de ceux qui recherchent, à l'instar de Payen, les antécédents de notre temps dans les écrits des âges révolus! Car n'en déplaise aux robertsoniens, une telle démarche n'est ni forcément naïve, ni foncièrement réductrice: dans l'avant-propos de Payen souffle un

esprit de sincérité, de probité, de passion volontairement anachronique, qui a pris, avec les années, les accents d'une sommation :

J'ai voulu faire un livre de vulgarisation: c'est pourquoi je renvoie l'appareil érudit à la fin de l'ouvrage. Faisant délibérément fi de tous les ukases qui condamnent le subjectivisme critique, j'ai choisi de me projeter sur l'œuvre que j'étudiais: je m'y suis partiellement retrouvé, tout en gardant mes distances. Je souhaite à mon public la grâce de cette communion exaltante: il est temps que la littérature réconcilie la science et le bonheur, et qu'elle redevienne une nourriture essentielle, pour le plus grand plaisir des hommes.

(*Utopie*, p. 7)

Que de tels propos aient provoqué et provoquent encore rires narquois ou dépit amer n'est pas dénué de portée. On agit tout simplement à la faveur d'un autre Moyen Age, celui de saint Augustin revu par Verlaine, et qui n'apparaît pas moins idyllique ni moins schématique que celui de l'utopiste encyclopédique. A lire les travaux de John V. Fleming, sans contredire le meilleur polémiste de l'école robertsonienne, on croirait que la première responsabilité du critique est de protéger Jean de Meun contre les obscénités de la critique moderne. Et en effet: l'historicisme radical qui enrôlerait pêle-mêle tous les textes du Moyen Age sous la bannière augustinienne est tout autre qu'évangélique: *procul este profani!* Insistant sur l'altérité irréductible du passé, l'on entend le protéger de toute récupération moderne, pour s'octroyer en récompense le privilège de pester contre son temps. Là est le conflit véritable: Payen s'en trouvait plutôt bien de vivre au XX^e siècle, et les adeptes de l'axiomatique robertsonienne plutôt mal.

S'il n'a été fait allusion, dans tout ce qui précède, à une valeur de vérité quelconque, ce n'est pas uniquement que la passion a prévalu. On rencontre certes, de part et d'autre du débat, moins l'intentionnalité de l'auteur que celle des critiques, mais ce n'est pas là l'essentiel. La démarche interprétative s'est toujours faite à partir de *propositions* et la thèse défendue ici est que l'on ne saurait approcher ainsi de la parole d'auteur. La démarche est viciée au départ, avant même le départ. Le concept — ou plutôt le vocable — de décorum, porteur d'une ambiguïté curieuse, va nous permettre de préciser, et dans une certaine mesure de déjouer, les mécanismes de l'indécidable.

Le décorum est un concept de référence instable: ce qui enfreint le décorum doit évidemment être entendu comme

l'inconvenant; toutefois le terme ne renvoie à aucun segment particulier du réel, mais à *ce à quoi convient le convenable*. On peut en distinguer un emploi restreint et un emploi général. Le décorum restreint ressortit au personnage, quel qu'en soit le caractère: le Jaloux dit ce que dit un jaloux, la Vieille parle comme parlent les vieilles, Raison énonce le raisonnable, etc. En ramenant la convenance au particulier, aux traits conventionnels d'un personnage allégorique, la valeur de vérité de la parole proférée se trouve compromise dans le contexte plus vaste de l'ensemble. Il s'établit ainsi un rapport de fonction, au sens quasi mathématique du terme, entre le décorum, concept allégorique, et le décorum au sens général, concept référé à la morale. Dans cette dernière acception le décorum n'est autre que le contraire du scandale: c'est un concept qui rend compte, par exemple, de la polarité établie entre Gerson et la critique universitaire de l'ancienne génération, faisant du poète encyclopédiste défenseur de la liberté l'homologue positif du poète immoraliste frappé par les foudres de Dame Eloquence Théologique. Dans la mesure où l'on admet pour le roman de Jean de Meun le concept restreint de décorum allégorique, le concept général sera non pertinent: en déplaçant l'intérêt vers le poétique, on évacue la moralité. En revanche, si le concept est référé immédiatement à la moralité commune, il sera difficile d'admettre le décorum au sens restreint: il apparaîtra dans le meilleur des cas comme un leurre. C'est là l'attitude de Gerson: «C'est trop petite deffence pour si grant crime» (*Débat*, p. 72).

Dans les deux cas cependant, la formulation portera de manière identique sur le *posé*, c'est-à-dire la lettre du texte: tous admettent en effet la légitimité de la censure; la polémique porte plutôt sur *l'objet* de la censure. Ainsi la phrase célèbre de la Vieille: «toutes pour touz et touz pour toutes» (v. 13856), poserait une liberté sexuelle effrénée; l'on ne cherche pas à savoir si la proposition est vraie d'une autre manière (au niveau de la simple compatibilité des partenaires sexuels, par exemple). La question qui se pose est celle de la condamnation du personnage dans le texte (c'est-à-dire, le texte même le condamnerait), ou de la condamnation du personnage en tant que texte (c'est-à-dire que le texte est condamnable). En effet, c'est le refus du contexte qui caractérise la démarche de la censure (décorum moral), celle de Christine de Pizan et de Gerson: «Je say bien que il n'est mie le premier qui ait dit mal, mais il l'acroist quant il le recite» (*Débat*, p. 140); «qui suist le fourvoyé ne fait mie a excuser s'il se four-

voye» (*ibid.*, p. 141; cf. pp. 72-73 et 170). *Mutatis mutandis*, cette démarche est encore celle de Payen, où c'est la moralité commune qui est mise en cause par le truchement du texte. L'argumentation de Pierre Col est caractérisée, au contraire, par le refus du *texte*, lecture essentiellement ironique reprise de nos jours par John V. Fleming et l'école robertsonienne²³. De part et d'autre, ce choix — car c'en est un — relève de l'évidence; pour les uns, l'évidence est celle de l'œuvre, du contexte qui disculpe son auteur; pour les autres, l'évidence réside en la *sentence*. Chacun récuse l'évidence de l'autre, et le résultat est un dialogue de sourds: «Tu recites, je replique», dit encore Christine de Pizan à Pierre Col (*Débat*, p. 126). Pierres-Yves Badel a bien vu cet aspect de la querelle, mais il a peut-être eu tort de *s'en étonner*.

Car l'évidence est *a priori* et irréductible (c'est sans doute évident!); elle est aussi (mais c'est peut-être moins évident) un acte interprétatif. Dans son étude au titre improbable de «Circonstances normales, langage littéral, actes de langage directs, l'ordinaire, le quotidien, l'évident, ce qui va sans dire et autres cas particuliers»²⁴, Stanley Fish écrit: «la preuve est toujours fonction de ce dont elle est preuve, elle ne s'apprête jamais de façon immédiate». L'intérêt de cette remarque pour notre propos est le suivant: «la catégorie 'dans le texte' est fonction de l'activité interprétative; [elle est], comme la catégorie de l'ordinaire, toujours pleine [...]; le texte n'est ni ambigu, ni instable; il est toujours stable, jamais ambigu, mais sa stabilité admet des orientations diverses.» Les exemples avancés par Fish sont probants, mais spécifiques au contexte culturel américain: je renvoie au texte ceux et celles qui peuvent l'aborder dans sa langue d'origine. Mais je crois ne pas fausser la pensée de l'auteur en citant un exemple européen, par ailleurs authentique et toujours actuel.

Soit donc cette phrase, que je rencontre au hasard d'une promenade (en France): «Et pourtant, c'est une marque française». Une présentation publicitaire fait, la myopie aidant, que cette phrase seule, imprimée en grandes capitales, parvient à ma conscience: c'est-à-dire que je fais abstraction de l'ensemble, passe outre les considérations de contexte. Aussi mon interprétation est-elle infléchie par le mot *marque*, qui ne semble pas faire problème, cela moins parce que sa dénotation est connue que parce qu'il se fond dans la notion «française». Celle-ci apparaît comme au centre même de l'intention, particulièrement évidente dans les énoncés de ce type. Ces éléments semblent entretenir des rapports curieux avec les indicateurs d'enchaînement *pourtant* et *et*. Ce qui est supposé donc est «une certaine idée de la France, pourtant». Ma réaction est de

dire: «Voilà un Français bien honteux, qui ne peut vendre sa marchandise qu'aux dépens de la France», comme si — *nullus propheta* — il fallait se démarquer par rapport aux produits de son pays, supposés inférieurs à ce que peuvent produire, par exemple, les Japonais. Erreur cependant que de croire que cette interprétation fasse abstraction du contexte: elle s'appuie non seulement sur la conjoncture actuelle, mais surtout sur ma persuasion intime que le rôle de ce placard est bien de vendre quelque chose. C'est donc parce que je crois qu'on me vante une marchandise, aux qualités excellentes et pourtant françaises, que je conclus à une allusion mesquine à la position déplorable du commerce dans le pays où je me trouve.

On peut se demander si un Français de France aurait eu cette réaction, et s'il n'y a pas quelque contradiction entre vendre à un public français tout en dénigrant la France. Mais en fait, il y a malentendu. La phrase s'insère dans un contexte de concurrence, mais d'une tout autre manière: elle fait appel au sentiment national, non au préjugé favorable à ce qui vient d'ailleurs. Le contexte, une voiture; ce que vise le mot *pourtant*, tout article entrant dans la fabrication de cette voiture et provenant de l'étranger: vitres italiennes, tôles belges ou japonaises, pneumatiques allemands. La moralité, «fabriquons français»: c'est un placard politique. Mon erreur est une erreur d'évidence, tributaire des circonstances propres à l'énonciation de la phrase, circonstances sur lesquelles il n'est pas prévu que l'on puisse se tromper. Et cette attente de l'évidence interprétative n'admet pas d'erreur, à cette condition près que l'on ne soit pas myope.

C'est sur les bases d'un implicite de discours analogue que je propose de sortir de l'impasse où le décorum allégorique a conduit certaine critique moderne, aussi bien que les protagonistes du débat sur *Le Roman de la Rose*. J'emprunte le cadre théorique de cette réflexion à la notion d'acte de langage, en particulier aux concepts d'implicite d'énoncé et d'énonciation formulés dès 1969 par O. Ducrot²⁵. L'implicite fondé sur l'énonciation a été appelé dans un premier temps «les sous-entendus du discours». Selon Ducrot en effet, l'acte de prendre la parole n'est

[...] ni un acte libre, ni un acte gratuit. Il n'est pas libre, en ce sens que certaines conditions doivent être remplies pour qu'on ait le droit de parler, et de parler de telle ou de telle façon. Il n'est pas gratuit, en ce sens que toute parole doit se présenter comme motivée, comme répondant à certains besoins ou visant à certaines fins.²⁶

Au vu de ces affirmations, le cadre même du *Roman de la Rose*, qui est celui d'un débat sans cesse repris sur des bases nouvelles, paraît hautement significatif, et ce, au niveau du *sens*. Le modèle

du texte, que doivent accepter aussi bien protagonistes que lecteurs, est celui d'enseignant à enseigné²⁷: le besoin d'instruction, le postulat didactique, est la condition de la parole. Aussi le savoir n'est-il point posé comme un bien en soi, mais comme un *savoir pour*, appelant une réalisation concrète; à ce titre, il répond à un besoin immédiat de l'élève. Ainsi le refus qu'essuient certains maîtres — Raison et Faus Semblant notamment — revêt-il moins d'importance pour l'intentionnalité de l'auteur, que le fait même que le cadre se renouvelle. Le caractère volontiers revêche, voire obtus de l'apprenti Amant n'entre pas en considération ici, pas plus que le *dit* de ses maîtres. Le cadre textuel apparaît comme une catégorie transcendante, qui pose l'enseigné comme ignorance inexpugnable, et cet état comme hautement dangereux. Propositions qu'il arrive à certains personnages de reprendre explicitement, telle la Vieille, dans l'exorde de son discours à Bel Accueil:

si ne savez que vos ferez,
 mes bien sai que vos passerez
 quan que ce soit, ou tost ou tart,
 par mi la flambe qui tout art,
 et vos baignerez en l'estuve
 ou Venus les dames estuve.
 Bien sai, le brandon sentiroiz;
 or vos lo que vos atiroiz,
 ainz que la vos ailliez baignier,
 si com vos m'orrez ensaigner,
car perilleusement s'i baigne
 jennes hon qui n'a qui l'ensaigne.
 Mes se mon conseil ensivez,
 a bon port iestes arrivez.

(vv. 12717-30)

La reprise obsessionnelle de certains thèmes et mythes entre dans ce cadre implicite. Nous rejoignons ici une analyse de Marc-René Jung²⁸, mais davantage peut-être celle, traditionnelle, des sources du poème. Car il ne faut jamais perdre de vue que le roman de Jean de Meun est dans sa quasi-totalité imitation ou traduction d'un savoir traditionnel, et que le choix de ses sources, l'agencement des matériaux, relève pleinement de l'intention de l'auteur. Dans cet agencement la déesse Fortune occupe une position privilégiée: elle est la soudure idéologique entre le poème de Jean et le roman de Guillaume de Lorris; elle donne la teneur du discours initial, celui de Raison, posant le mal une fois pour tou-

tes sous les espèces du changement. En effet, ce modèle sera repris dans tous les autres discours sans exception: l'instabilité amoureuse thématifiée par Ami; l'instabilité pécuniaire dans le chemin de Trop Donner; l'instabilité doctrinale chez le Dieu d'Amour lui-même, pleurant le trépas de ses meilleurs disciples; instabilité de Faus Semblant, spoliateur universel revendiquant le nom de Protée; instabilité pécuniaire encore chez la Vieille, jointe aux thèmes de l'infidélité en amour, tant chez les hommes que chez les femmes; instabilité enfin de la race humaine face à la mort, dans les grands discours conjoints de Nature et de Genius. L'accord est particulièrement frappant au niveau d'un certain vocabulaire instrumental, posant des propositions diverses par le sens, mais pré-supposant une problématique commune. Ainsi les verbes conjugués au négatif qui scandent sans cesse la notion d'empêchement: *ne pot tenir, ne pot garder*, et qui traduisent une seule et même hantise du muable:

- proposition:* les rois finissent tous par être déposés.
exemple: Néron *ne pouvait retenir* la roue de Fortune.
- proposition:* les femmes sont légères.
exemples: Nature *ne peut se taire, ne peut tenir* sa langue.
 La Vieille a tout donné, *ne pouvait garder* son argent.
 Toi, Ami, tu dois te méfier si tu entends *garder* ta Rose.
- inversement:* les hommes sont légers.
exemple: Médée *ne pouvait garder* Jason.
- proposition:* il est vain de thésauriser.
exemple: Socrate méprisait les richesses.
aliter: Socrate savait qu'il ne pouvait garder les richesses.
- proposition:* Ceux qui aiment méprisent la raison.
exemple: l'Amant ne peut retenir les paroles de Raison:
 «car Amor, qui forment m'atyre,
 qui par trestouz mes pensers chace
 con cil qui par tout a sa chace,
 et toujor tient mon queur souz s'ele,
 hors de ma teste, a une pele,
 quant au sarmon seant m'aguiete,
 par l'une des oreilles giete
 quan que Reson en l'autre boute,
 si qu'ele i pert sa peine toute
 et m'emple de coroz et d'ire.»

(vv. 4604-4613)

- proposition:* tout homme doit mourir.
exemple: Hippocrate et Galien *ne pouvaient* éviter la mort.
- proposition:* Nature règne sur les instincts de tous.
exemple: Vénus incendiaire «allume» Bel Accueil et l'enflamme de désir.
- aliter:* Chasteté *ne peut retenir* Vénus.

Sujets et compléments sont permutable, mais un même rapport verbal sous-tend toutes ces propositions, esquissant une seule problématique: les voix apparemment discordantes du décorum allégorique sont, au fond, les harmoniques d'une même fondamentale.

On aura pu noter, dans cette série de propositions, le glissement vers un autre type d'implicite, idéologique et non situationnel, un implicite d'énoncé et non d'énonciation. L'intention de l'auteur ici résiderait davantage dans la manière de poser les problèmes que dans les finalités: par-delà le décorum où s'affrontent les *posés* dans ce que nous avons appelé le brouhaha allégorique, on devine une unité *présuppositionnelle*. La présence de l'auteur se manifeste d'une manière tout autre que chez l'essayiste: elle se trahit dans une série de sous-entendus, qui pour être implicites n'en sont pas moins décidables. Les critiques les plus sévères ont toujours pressenti, derrière le conflit idéologique de la *Rose* — voire dans le «fatras» d'un poème taxé des plus grandes inconséquences — une «incontestable unité»²⁹.

On appelle présupposition en logique (et depuis peu en linguistique), la position implicite d'un sens second, dont la valeur de vérité doit être reconnue comme condition de certaines opérations syntaxiques ultérieures. Ainsi la proposition: «L'homme qui a découvert l'orbite elliptique des planètes est mort dans la misère»³⁰, présuppose l'existence de Kepler, que celui-ci soit mort dans la misère ou non (négation). Il s'agit d'une catégorie entière d'affirmations à l'aspect quelque peu louche, dès lors qu'elles s'inscrivent dans un schéma d'argumentation discursive. Par rapport à l'énoncé premier, que nous appelons avec Ducrot le *posé*, la présupposition est caractérisée par la résistance à la dénégation, à l'interrogation et à la consécution. Soit donc l'exemple, devenu canonique: «Jean a cessé de battre sa femme». La phrase présuppose que Jean battait autrefois sa femme, contenu qui demeure intact dans le *posé* négatif: «Jean n'a pas cessé de battre sa femme», aussi bien que dans l'interrogation: «Jean a-t-il cessé de battre sa femme?». Quant au lien de subordination dans la

phrase: «J'accorde volontiers que Jean a cessé de battre sa femme», il porte sur le traitement actuel de l'épouse (ce dont je suis persuadé, c'est qu'elle ne subit pas actuellement de sévices) et non pas sur la conduite antérieure de Jean, élément qui entretient avec la principale un rapport tout autre. Les présupposés infléchissent le discours tout en restant au-dehors du discours: on ne peut les nier, ni les mettre en question, sans refuser la parole qui est offerte. On reconnaît le mécanisme de l'interrogation policière mélodramatique: «Où donc avez-vous mis le corps de la victime?». Pour répondre à une telle question il faut bien admettre ce que l'on voudrait nier³¹. Le présupposé relève donc de l'autorité, et revêt une importance toute particulière pour les situations de débat, partant pour un texte comme *Le Roman de la Rose*, où la dispute est sujet en même temps que procédé³².

Soit donc la proposition, retenue par Gerson dans la plaidoirie de Dame Eloquence Théologienne: «Toutes jeunes filles doivent vendre leurs corps» (*Débat*, p. 61). En mettant la phrase au négatif, ou bien à l'interrogatif, on s'aperçoit qu'elle comporte plusieurs présupposés d'existence:

- il existe des jeunes filles;
- il existe des corps, c'est-à-dire qu'une jeune fille est un être corporel;
- il existe une possibilité de vente, donc des jeunes hommes (ou d'ailleurs des hommes âgés) qui possèdent des sommes d'argent.

Il n'y a sans doute rien là de particulièrement intéressant sur le plan idéologique, mais cette formulation permet de cerner certaines attitudes que nous pouvons attribuer à l'auteur, et cela d'autant plus que nous les retrouvons chez d'autres personnages *allégoriques*, notamment une tendance à poser l'être humain sous son aspect social, c'est-à-dire à privilégier les rapports d'échange en conjuguant les idées de *personne* et *d'argent*. L'opposition *doivent/ne doivent pas* qui isole le posé de la proposition, signale par ailleurs, dans le roman et dans la critique, un sujet de discord relevant de l'interprétation évidentielle et indécidable en tant que tel. Les explications données par Gerson (ou si l'on veut, par Dame Eloquence Théologienne) apportent quelques éléments supplémentaires comme cadre imposé à la réflexion:

Et ce il fait par une Vielle maudite pieur que dyable, qui ensaigne, monstre et enhorte comment toutes juesnes filles doivent vendre leurs corps tost et chierment sans paour et sans vergoigne, et que elles ne tiengnent compte de decepvoir ou parjurer mais que elles ravissent tousjours aucune chose; et ne fassent force ou dangier de se donner hastivement, tant que elles sont belles, a toutes villaines ordures de charnalité, soit a clers, soit a lays, soit a prestres, sans differance.

(*Débat*, p. 61)

Soit ainsi: une préoccupation temporelle («tost»), qui introduit le thème de la spoliation («chierement»), le primat du corporel sur le spirituel («sans vergoigne»), le problème de Faus Semblant et la tromperie («decevoir»), enfin le problème de l'individu et de l'espèce («sans differance»).

Il est instructif de se pencher ici sur ce que Alan M. F. Gunn appelait le «*conflictus médiéval*» qui fut également le «grand débat»³³ du *Roman de la Rose*, c'est-à-dire le conflit entre inspirations ovidiennes et boéciennes, repris au nom de Raison, Nature et Genius d'une part, et la Vieille, Ami, Faus Semblant, Amours, et l'Amant lui-même de l'autre. Le désaccord se laisse aisément ramener au plan de la Fortune: pour les uns le salut consisterait en l'adhésion aux valeurs non temporelles (*vita contemplativa*), pour les autres dans la course effrénée du mouvement que symbolise la roue de la Fortune. On peut tenir pour évident l'échec du deuxième groupe, moins en vertu des défaillances dont rendrait facilement compte le décorum allégorique³⁴ que pour la cohérence d'une présupposition commune. Cette dernière n'est autre que l'un des clichés de la vieille critique, la sympathie de l'auteur pour la «canaille»³⁵, ou mieux, pour les spoliateurs. Ainsi la femme, spoliatrice de l'homme, ou l'homme, spoliateur de la femme, de même que Faus Semblant, spoliateur universel, rejoignent-ils la vision de la Mort, spoliatrice suprême, dans le discours de Nature. Ce que la tradition dit de vrai — de l'amour libre, du cynisme, de la sympathie pour ces ribauds qui font trembler pour leurs femmes tous les jaloux, revient à affirmer le posé que Raison emprunte à Boèce, à propos de la mauvaise Fortune:

que miex vaut as genz et profite
Fortune perverse et contraire
que la douce et la debonaire.

(vv. 4814-16)

Un même accord sous-tend les propos sur la noblesse de sang et sur la royauté — simples accidents dans la substance humaine. Vérités philosophiques et non politiques ou révolutionnaires: la Nature, c'est ce qui reste quand on a tout enlevé, cette «franchise» dont tous font état, certains en bien, certains en mal, et d'autres — qui sont loin d'être les moins intéressants — en dépit du décorum allégorique. Christine de Pizan l'a bien vu: les personnages de Jean de Meun ne sont pas toujours fidèles à leur rôle³⁶; Genius, tout en prônant «l'uevre charnel» nous met en garde contre les femmes... Un certain antiféminisme restera toujours l'apanage de Jean de Meun, mais un antiféminisme présupposant plutôt le dénuement que la jouissance: dénuement de l'amoureux face à une espèce qui le réduit à sa seule nature, du jeune homme face à la vénalité du sexe, qui le rend à sa liberté. L'union libre, la révolution, l'intime persuasion que la propriété c'est le vol, sont moins des doctrines que les signes d'une idée maîtresse qu'elles présupposent: l'espèce est tout, l'individu n'est rien, et ce rien s'appelle liberté ou franchise naturelle. Et l'amour dans un tel système? Il est ce qui dépouille l'homme des «biens» de Fortune, ce qui lui rend cette essence nue qui résiste au temps et à la dénégation, essence en quoi réside, pour parodier Averroès, *la cohérence de l'incohérence*.

Que ces problèmes ne se posent point sous cette forme dans le texte, qu'ils ne se posent guère pour la critique et encore moins pour les protagonistes dans la querelle du *Roman de la Rose*, il n'y a là rien d'étonnant. Car la présupposition est justement *ce qui échappe au débat*, ce que l'on n'entend point offrir à la contradiction; acte intentionnel et contraignant à la fois, c'est par lui que l'auteur s'impose et se révèle au public — Gerson ou Pierre Col, Fleming ou Payen, moi-même ou tout autre — l'obligeant à recevoir un sens *quand même*, comme condition préalable à l'échange illocutionnaire.

Eric HICKS

Section de français médiéval.

NOTES

¹ Oxford, 1965³, p. 1; tr. fr. Gilles Lane, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970, p. 37: «Ce que j'aurai à dire ici n'est ni difficile, ni sujet à controverses, le seul mérite que j'aimerais voir reconnaître à ces considérations est celui d'être vraies, au moins en partie. Le phénomène à discuter est en effet très répandu, évident, et l'on ne peut manquer de l'avoir remarqué, à tout le moins ici ou là. Il me semble toutefois qu'on ne lui a pas encore accordé spécifiquement attention.»

² Un point de repère commode est la date de parution de *Langue et techniques poétiques à l'époque romane* de P. Zumthor (Paris, Klincksieck, 1963).

³ C'est un thème constant dans les travaux de R. Dragonetti, dont *Le Mirage des sources* vient de paraître aux Editions du Seuil. On retiendra du même auteur l'hypothèse sur Guillaume de Lorris création littéraire de Jean de Meun («Pygmalion ou les pièges de la fiction dans le *Roman de la Rose*», in *Orbis Mediaevalis: Mélanges de langues et de littérature médiévales offerts à R.R. Bezzola*, Berne, Francke, 1978, pp. 89-111). A noter que l'on pourrait renverser les termes de l'hypothèse, *salva veritate*...

⁴ Voir notre étude «La Mise en roman des formes allégoriques: hypostase et récit chez Guillaume de Lorris», in Jean Dufournet, éd., *Etudes sur le Roman de la Rose*, Paris, Champion (Collection «Unichamp»), 1984, pp. 53-81, en partic. pp. 58-60.

⁵ Voir notre édition, *Le Débat sur Le Roman de la Rose*, Paris, Champion (Bibliothèque du XV^e Siècle, XLIII), 1977, p. 64 et *passim*. Dans la suite de notre texte, «*Débat*».

⁶ Je rédige ces lignes au lendemain d'une émission d'«Apostrophes» (Bernard Pivot, Antenne 2) où Maurice Bardèche a pu invoquer précisément ce genre d'argument à la défense des pamphlets antisémites de Céline... (3 avril 1987).

⁷ L'édition de référence est celle de Félix Lecoy, Paris, Champion («C.F.M.A.»), 1965-1970.

⁸ De fait, ce n'est guère qu'à l'essai que s'appliquerait cette condition: quelque ambigu que puissent être les *Essais* de Montaigne, l'auteur ne peut en être que Michel, et même dans l'hypothèse qu'il mente... Les rapports entre Molière et Alceste, Dom Juan ou Tartuffe — ou encore cette lignée de raisonneurs en qui l'on se complaisait autrefois à voir les porte-paroles de l'auteur — sont sans doute plus complexes. Cf. encore la préface à *L'Immoraliste*, où Gide revendique une ambiguïté que son public ne semble point disposé à lui accorder: «Le public ne pardonne plus, aujourd'hui, que l'auteur, après l'action qu'il peint, ne se déclare pas pour ou contre; bien plus, au cours même du drame on voudrait qu'il prît parti, qu'il se prononçât nettement soit pour Alceste, soit pour Philinte, pour Hamlet ou pour Ophélie, pour Faust ou pour Marguerite, pour Adam ou pour Jéhovah.» Autres temps, autres mœurs.

⁹ Voir entre autres C.S. Lewis, qui estimait superflu de s'informer sur la *significacio* de Jean de Meun (*The Allegory of Love*, New York, Oxford University Press, réimp. 1958¹¹ [ed. princ. 1936], p. 138 [«hardly worth the finding»]).

¹⁰ «La hardiesse tant vantée du vers de Voltaire:

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux,

doit s'humilier devant celle de Jean de Meun.» («Poésie au moyen âge», *Revue des Deux Mondes*, III [1843], p. 460.)

¹¹ *La Rose et l'Utopie*, Paris, Editions Sociales (Classiques du Peuple, «Critique»), 1976, pp. 256-257 (ci-dessous dans notre texte, «Utopie»). Faut-il rappeler que René Dumont fut candidat écologique (déjà, hélas!) à la présidence de la République Française?

¹² Pour l'historique de la question, voir Marc-René Jung, «Der *Rosenroman* in der Kritik seit dem XVIII. Jahrhundert», *Romanische Forschungen*, LXXVIII (1966), pp. 203-252.

¹³ Joseph Bédier et Paul Hazard, *Histoire de la littérature française*, Paris, Larousse, 1923, t. I, p. 74; cf. éd. Lecoy, vv. 18585-91.

¹⁴ Cf. Gerson, *Débat*, p. 83: «Car aucuns anciens qui se nommoient philosophes furent appellés chiens pour ceste infame doctrine» (pour la source de l'étymologie, voir la note, *ibid.*, p. 214).

¹⁵ Ce qui est positif, pour les modernes, est négatif pour Gerson et Christine de Pizan, secondée dans le débat par le chancelier. La défense des frères Col elle aussi plaît aux modernes, ce qui ne va pas toujours sans embarras. Voir Joseph L. Baird et John R. Kane, «*La Querelle de la Rose*: In Defense of the Opponents», *The French Review*, XLVIII (1974), pp. 298-307; cf. Badel, *infra*, note 18.

¹⁶ C'est pour ainsi dire un *topos* dans les écrits sur la censure: cf. entre autres, Wayland Young: «You cannot argue with [the law of obscenity] without breaking it» (*Eros Denied*, New York, Grove Press, 1966, p. 5).

¹⁷ Livre bien révélateur à ce propos que la *Psychocritique du genre comique* de Charles Mauron (Paris, Corti, 1961): y figurent des analyses du théâtre grec et latin, du théâtre moderne aussi, mais pas un mot sur l'immense aventure du théâtre médiéval. Force est de conclure que pour un homme de sa génération, l'ancien français était moins accessible que les langues classiques!

¹⁸ *Le Roman de la Rose au XV^e Siècle*, Paris et Genève, Droz (Bibliothèque Française et Romane, CLIII), 1980, p. 422.

¹⁹ J'espère revenir ailleurs sur la notion de modernité, qui n'est aucunement, quelles qu'en soient les apparences, une notion chronologique.

²⁰ L'étude qui fait date en la matière est sans doute le «Jean de Meun: Bourgeois Realism and Antifeminism» de Lionel J. Friedman (*Modern Philology*, LVII [1959], pp. 13-23), qui, rendant à la satire ce qui lui revient, ôte du palmarès idéologique de Jean de Meun tout le courant antimatrimonial du «Mari Jaloux».

²¹ Voir, du maître, *A Preface to Chaucer*, Princeton University Press, 1962. Pour le *Roman de la Rose*, les deux études de John V. Fleming sont difficilement contournables (*The Roman de la Rose, A Study in Allegory and Iconography*, Princeton, Princeton University Press, 1969; *Reason and the Lover*, Princeton, Princeton University Press, 1984). Il faut relever encore les articles de C. Dahlberg, «Macrobius and the Unity of the *Roman de la Rose*», *Studies in Philo-*

logy, 58 (1961), pp. 573-582 et: «Love and the *Roman de la Rose*», *Speculum*, 44 (1969), 568-584, ainsi que «*Le Roman de la Rose* and the Sophistry of Love», de Diane et Douglas Buturff, *The French Review*, XLV (1971), pp. 52-58.

²² Le premier livre de Fleming est à cet égard particulièrement intéressant: on y trouve toute une rhétorique de ce qu'on pourrait appeler «la complicité obligatoire». Elle a ses règles et même ses marqueurs: ainsi l'expression «bien entendu» [of course], qui sert avant tout à donner pour évident ce qui est à démontrer. (Autrement dit, le marqueur de complicité est en vérité le marqueur d'une pétition de principe. A vérifier sur d'autres textes...)

²³ Cf. le début fracassant de l'article «The Moral Reputation of the *Roman de la Rose* before 1400», *Romance Philology*, XVII (1965), pp. 430-435: «the masterly defense» [of Pierre Col] [who] «pertinently asks», «the clumsy allegorical apparatus of Gerson's *Tractatus*», etc.

²⁴ «Normal Circumstances, Literal Language, Direct Speech Acts, the Ordinary, the Everyday, the Obvious, What Goes without Saying, and Other Special Cases», *Critical Inquiry*, IV (1978), pp. 625-644 (passage cité, p. 629: c'est nous qui traduisons). Cette étude a suscité une certaine polémique; voir John Reichert, «But That Was in Another Ball Park: A Reply to Stanley Fish», *ibid.* (1979), pp. 169-172; Stanley Fish, «A Reply to John Reichert, or: How to Stop Worrying and Love Interpretation», *ibid.*, pp. 173-178; Mark Roskill, «A Reply to John Reichert and Stanley Fish», *ibid.*, pp. 355-357; John Reichert, «Making Sense of Interpretation», *ibid.* (1980), pp. 746-748; Stanley Fish, «One More Time», *ibid.*, pp. 749-751.

²⁵ Des travaux plus récents du linguiste auraient rendu cette distinction caduque. Toutefois on pourrait invoquer, pour défendre l'usage qui en sera fait ici, ce que dit Austin de la phrase: «La France est hexagonale»: «Cela suffit pour un général haut placé, mais pas pour un géographe. 'C'est bien sûr passablement sommaire', dirons nous, 'et passable comme affirmation passablement sommaire'.» (*Quand dire c'est faire*, p. 146.)

²⁶ *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann (Collection «Savoir»), p. 8.

²⁷ Cf. Alan M.F. Gunn, «Teacher and Student in the *Roman de la Rose*», *L'Esprit Créateur*, II (1963), pp. 126-134.

²⁸ «Jean de Meun et l'allégorie», *Cahiers de l'Association Internationale des Etudes Françaises*, XXVIII (1976), pp. 21-36.

²⁹ E. Faral, «Le *Roman de la Rose* et la pensée française au XIII^e siècle», *Revue des Deux Mondes*, XXXV (1926), p. 441.

³⁰ J'emprunte cet exemple à l'étude fondatrice de Frege, «Sinn und Bedeutung», tr. fr. Claude Imbert, «Sens et dénotation», in *Ecrits logiques*, Paris, Seuil, 1971, pp. 102-126.

³¹ On rencontre un merveilleux exemple du procédé dans l'*Yvain* de Chrétien de Troyes, où le roi Arthur est appelé à juger un différend entre deux sœurs: «Ou est, fet il, la dameisele / qui sa seror a fors botée / de sa terre et desertée / par force et par male merci? / — Sire, fet ele, je sui ci.» (*Les Romans de Chrétien de Troyes*, IV; *Le Chevalier au lion (Yvain)*, publié par Mario Roques, Paris, Champion («C.F.M.A.»), réimp. 1968, vv. 6378-82.)

³² Sans doute a-t-on toujours reconnu l'importance de la logique pour le roman de Jean de Meun, mais la problématique est ici plus vaste: comme nous l'avons suggéré plus haut (note 8), c'est celle de Molière et de ses raisonneurs, de Voltaire et du jardin de Candide, ou bien encore d'Adam et de Jéhovah.

³³ Alan M.F. Gunn, *The Mirror of Love*, Lubbock, Texas, Texas Tech Press, 1951, pp. 457-480; cf. E.K. Rand, *Ovid and his Influence*, Boston, Marshall Jones, 1925, pp. 127-128.

³⁴ Car l'Amant lui-même, s'il laisse entendre qu'il devait par la suite trahir la Rose, s'était toujours donné pour un fou (cf. Pierre Col, *Débat*, pp. 92-93). Je ne sais si cette argumentation paraît «magistrale» à l'auteur de *Reason and the Lover...*

³⁵ G. Lanson, *Histoire de la littérature française*, Paris, Hachette, 1960, p. 138.

³⁶ Cf. *Débat*, p. 132: «Touteffois certainement, ne te desplaise, il failli de bien introduire ses personnages de commettre a aucuns autre chose que leur office: come a son prestre que il appelle Genius, qui tant commande couchier avec les femmes [...] et puis si dist que on fuie fame sur toute rien».

E. H.